



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE**

Mardi 29 Mai 2018

**« Les Salons de Montlouis »
Montlouis sur Loire**

Membres du Bureau présents :

ROBICHON Christian	Président	CGT
BOUVET Tony	Secrétaire Général	CGT
HERVE Sophie	1 ^{ème} vice-présidente	CGT
LEBLE Simon	4 ^{ème} vice-Présidente	CGT
LEBRETON Lydie	Trésorier Général Adjoint	CGT
MAGAT Nathalie	5 ^{ème} vice-Présidente	CFE/CGC
PERDRIAT Liliane	2 ^{ème} Vice-Président	CFDT
QUIGNON Béatrice	5 ^{ème} vice-Présidente	CFDT

Excusé(e)s :

GRANTAIS Bruno	3 ^{ème} Vice-Président	CFE/CGC
GUIMARD Philippe	Trésorier Général Adjoint	FO
ROIGNANT Jennifer	Secrétaire Général Adjoint	CFDT

Invités :

DAMIENS Cécile	Responsable RH
DIVERCHY Bruno	Directeur du Territoire
FRANCOIS Manuel	R.I.E.
POUSSEREAU Fabien	R.I.E.
RICHARD Evelyne	Responsable Proximité

Prise de note et rédaction :

BREYSSE Christine	Secrétaire des Elus
--------------------------	---------------------

Ordre du Jour

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2017 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2017,
2. Rapport moral du Président,
3. Rapport financier du Trésorier,
4. Rapport de la Commission de Contrôle Financier,
5. Rapport de l'Expert-Comptable,
6. Vote sur le rapport moral du Président,
7. Vote sur le rapport financier du Trésorier,
8. Vote sur le rapport de la Commission de Contrôle Financier,
9. Election de la Commission de Contrôle Financier,
10. Examen des vœux des SLVie,
11. Questions diverses.

Christian ROBICHON ouvre la séance à 10h et souhaite la bienvenue à tous les participants.

48 Délégués étant présents sur les 69 convoqués, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale de la C.M.C.A.S. Tours-Blois peut délibérer valablement.

Le Président demande s'il y a des déclarations.

Bernard TOURILLON prends la parole pour la CFDT (voir annexe 1 déclaration)

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2017 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017

Remarque de Bernard TOURILLON :

1ere intervention : après l'intervention de Sophie HERVE dans le PV de l'assemblée Générale Extraordinaire page 2, je souhaite que soit précisé que la CFDT a aussi agi de son côté dans la négociation sur les activités sociales.

Je demande que ma 2^{ème} intervention soit beaucoup plus précise que la ligne écrite en remplaçant par : « B. TOURILLON fait la lecture de l'article 47 du règlement commun des CMCAS : « Nullité des décisions de l'assemblée générale des CMCAS : Est considérée comme toute délibération d'une assemblée générale prise dans une réunion qui n'a pas fait l'objet d'une convocation régulière ou sur des questions qui n'ont pas été au préalable inscrites à l'ordre du jour. » »

Le Président demande s'il y a des remarques autres que celles de Bernard TOURILLON pour le PV de l'Assemblée Générale du 8 juin 2017.

Aucune autre remarque n'est à noter, les PV sont approuvés à l'unanimité.

2/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président fait la lecture de son rapport moral (Annexe 2)

3/ RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Lydie LEBRETON, Trésorière de la CMCAS, nous présente à son tour le rapport financier (voir annexe 3). Le cabinet 2SA ne fait pas d'alerte particulière sur la gestion de la CMCAS.

Lydie LEBRETON fait un petit rappel en demandant que l'ensemble des fiches budgétaires pour 2019 arrive fin juin. Elle demande aussi à ce que chacun adresse son rapport d'activités impérativement après chaque activité faite.

Christian ROBICHON demande si pour la partie financière il y a des questions :

Bernard TOURILLON s'interroge sur le déficit de 245 565€ (suite au montant des réserves cumulées sur 2017 de 491 072€ et celles de 2018 pour 512 128€ dont l'augmentation est de 21 000€). Francisco GAVIRA MORENO précise que sur la 1ère page du rapport on y trouve le budget de besoin et le budget alloué et il indique que cette différence s'explique par le fait qu'un certain nombre d'activités n'ont pas eu lieu.

Bernard TOURILLON : on peut quand même se poser la question de savoir pourquoi les activités ne sont pas réalisées,

Bruno DIVERCHY confirme et explique que nous nous posons chaque année la même question de savoir pourquoi un déficit alors que nous avons des réserves. Il faut bien penser que la CMCAS a d'autres capitaux et richesses ailleurs. Entre 2013 à aujourd'hui la diminution du budget s'élève à 31%, vous avez diminué les dépenses de 10% de 2013 à 2017 et les produits ont diminué de 7%. C'est écart est compensé par le jeu des réserves directes soit par rapport aux activités annulées, soit par le reliquat des années précédentes. On peut donc avoir un résultat déficitaire et un bilan positif.

Le Président demande s'il y a d'autres questions sur le rapport financier. Pas d'autres questions de l'Assemblée.

4/ RAPPORT DE LA COMMISSION DU CONTROLE FINANCIER

Le Président Christian ROBICHON excuse le Président de la Commission du Contrôle Financier Stéphane DELANNE pour son absence et fait la lecture du rapport. (voir annexe 4). La commission recommande à l'Assemblée générale de valider les comptes.

Le Président de la CMCAS Tours-Blois enverra un mail au Président de la Commission du Contrôle Financier afin de lui préciser que sa présence ou celle d'un représentant est nécessaire lors de notre assemblée afin de pouvoir débattre avec les délégués.

5/ RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Pour le Cabinet d'expertise-comptable 2AS, Lydie LEBRETON fait la lecture du rapport d'examen limité sur les comptes annuels clos le 31/12/2017. (Annexe 5)

6/ VOTE SUR LE RAPPORT MORAL DU PRESIDENT:

POUR : 39 ABSTENTION : 9 CONTRE : 0

7/ VOTE SUR LE RAPPORT SUR LE RAPPORT FINANCIER :

Le président soumet au vote des délégués les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Les délégués prennent acte que les comptes annuels qui leurs sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Puis le président commente ces comptes et fait un exposé sur l'activité de CMCAS au cours de l'exercice écoulé.

Des observations sont échangées et des explications données par le président.

Après en avoir délibéré, le conseil par 39 voix pour et 9 abstentions arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 faisant apparaître un total de Bilan de 1 593 837.31euros et un déficit de 244 569.29 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, les délégués à l'Assemblée Générale décident par 39 voix pour et 9 abstentions de proposer d'affecter le résultat de l'exercice 2017 en Réserves diverses activités.

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31/12/2017

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée par

POUR : 39 ABSTENTION : 9 CONTRE : 0

8/ VOTE SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

POUR : 47 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0

9/ ELECTION DES MEMBRES LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Vote pour l'élection des titulaires de la commission du Contrôle Financier :

Proposition la CGT :

- Gisèle BROISSAIN
- Alain DORION
- Pascal GIROLET
- Jacques VILZ
- Michèle GODEFROY

Pour la CFDT :

- Danièle VIALATOU
- Christian TEPHANY
- Jean-Paul PALAZONI

Pour la CFE/CGC :

- Jean-Luc SABY
- (reste un poste)

Pour FO :

- Stéphane DELANNE

POUR : 48 à l'unanimité de l'Assemblée

10/ EXAMEN DES VŒUX DES SLVie

Suite aux différentes Assemblées Générales des SLVie qui se sont tenues en avril dernier. Le Président fait part des différents vœux qui seront soit remontés au niveau du Comité de Coordination soit votés lors du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS le 5 octobre 2018. (voir liste des vœux en annexe 6). Pour info, la SLVie 1 et 6 n'ont pas émis de vœux. Concernant les vœux de la SLVie 2, le Président s'explique en précisant que concernant l'accessibilité sur les sites des SLVie ou des bureaux de la CMCAS un courrier a été envoyé aux employeurs afin qu'actifs et pensionnés puissent y venir sans problème. Bruno DIVERCHY précise que les employeurs ne souhaitent plus supporter les coûts relatifs aux activités qui sortent de leur périmètre (en autre la restauration méridienne qui est facturée à 26€ maintenant) et ils renvoient tous les frais aux activités sociales et syndicales.

Aujourd'hui les entreprises nous facturent des frais de gestion du personnel et des charges qui sont passées de 16 % à 25 %. Le Président propose que cela soit remonté à la CCAS.

11/ QUESTION DIVERSES

Aucune question.

La séance de l'Assemblée Générale est clôturée à 11h45.

Le Président de la CMCAS,

Le Secrétaire Général,

Christian ROBICHON

Tony BOUVET